

Formation

H0 B1V B2V BC BR BE

Habilitation Électrique BT
Profil Électricien H0 B1V BV2 BC BR BE
Essais Vérifications et Mesurage

SP
Forma

Sécurité & Prévention

9.2

Taux de satisfaction
programme 2022

PROGRAMME

➤ THEORIE

Connaissances générales

Les effets du courant sur le corps

Les zones d'environnement • Les symboles d'habilitation

La mise en sécurité d'un circuit

L'utilisation des matériels

Les équipements de protection

La conduite à tenir en cas d'accident

Travaux d'ordre électrique en Basse Tension

L'identification des ouvrages BT

Les fonctions des matériels électriques BT

Les mesures de prévention

Les niveaux d'habilitation nécessaires

Les différentes consignations

L'analyse des risques

La préparation des travaux

Les travaux hors tension avec ou sans voisinage

Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité

La rédaction des documents

Entretien et dépannage

Les zones d'environnement

Les risques spécifiques aux interventions BT

La préparation d'une intervention et les mesures de prévention

Les différentes interventions

La consignation

Le respect des consignes de l'exploitant et instructions de sécurité

La rédaction des documents

Les opérations d'essais

Les zones d'environnement

Les risques spécifiques aux essais en BT

Les mesures de prévention

La préparation des essais

Les niveaux d'habilitation nécessaires

La consignation

Le respect des consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions d'exécution des essais

La rédaction des documents

Mesurage et vérification en BT

Les zones d'environnement

Les risques spécifiques au mesurage et aux vérifications BT

Les mesures de prévention

La préparation d'une vérification ou d'un mesurage

Les niveaux d'habilitation nécessaires

Le respect des consignes de l'exploitant et des procédures de sécurité
La rédaction des documents

➤ PRATIQUE

Exercices sur :

Le repérage des environnements ou locaux à risques

L'analyse préalable à son intervention

La mise en œuvre de ses EPI

L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique BT

La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique

Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance

Les étapes de consignation

La réalisation de connexions et de déconnexions

La pose d'un EPC

La réalisation d'interventions de dépannage la rédaction des documents et le compte rendu de son activité

Niveaux BE Mesurage – BE Vérification

Exercices sur :

Le repérage des environnements ou locaux à risques

L'utilisation de ses EPI

Les mesurages électriques (intensités, tension, puissance, résistance, continuité, isolement...)

La vérification électrique et le compte rendu de son activité

Niveaux BE Essai

Exercices sur :

Le repérage des environnements ou locaux à risques

Le balisage de la zone et sa surveillance

L'utilisation de ses EPI

La réalisation d'essais seul ou à plusieurs

La consignation et le compte rendu de son activité

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

OBJECTIFS

- Réaliser en toute sécurité les opérations de consignation en BT, les travaux d'ordre électrique en BT et/ou réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations ou équipements électriques, les mesurages, les vérifications et/ou Essais. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux et/ou opérations de consignation et autres documents associés. Rendre compte de ses activités.

PUBLIC

- Personnels électriciens appelés à intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaires...) pour réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique en BT. Chargés d'opérations de mesurage et vérifications : examens visuels de l'état de l'installation, des conducteurs, du bon fonctionnement des différentiels des éclairages de sécurité... Chargés d'opérations liées aux plates-formes d'essai.

DURÉE

- 21h00 ou 10h30 selon expérience

PRÉ-REQUIS

- Être apte médicalement.
- Compréhension écrite et orale du français.
- Compétences en électricité dans le domaine des tensions considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

PÉDAGOGIE

- **Méthodes pédagogiques**

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation théorique en présentiel, ainsi que des exercices de mises en pratiques.

- **Moyens techniques**

Salle de formation avec PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation et appareils de mesure.

- **Moyens humains**

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18 510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
- La validation de cette habilitation est soumise à la réussite des tests théoriques **ET** pratiques.
- Une proposition de titre d'habilitation est remise à l'employeur suite aux résultats de l'évaluation théorique et pratique du stagiaire.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

DÉLAIS D'ACCÈS

- de 24h00 à 8 semaines selon lieu de formation

MODALITÉS

- Prix : nous consulter

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrions également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT – **ATOUT CAP**, qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.